

Tribune libre du groupe de majorité municipale

Le Conseil municipal du 19 février dernier a donné lieu à la présentation du Budget Primitif. C'est un acte important dans la vie de la Commune. Il en ressort que :

- Le pôle jeunesse, principal poste de dépenses, représente un tiers de ces dernières afin que nos enfants soient accueillis dans les meilleures conditions.
- Les Services techniques sont un poste de dépenses important, à travers les espaces verts, la voirie, l'entretien des bâtiments et l'achat des fluides et contribuent à avoir une Commune agréable à vivre.

Le soutien aux associations est affirmé et cet effort est essentiel dans cette période de crise sanitaire, où les sports et activités en salle sont interdits. Toutes les subventions sont maintenues.

La taxe d'habitation, perçue par la Commune, a disparu pour 80 % des ménages suite à la réforme de la loi. Cette recette fiscale est remplacée, à l'euro près, par la taxe sur le foncier bâti qui était perçue par le Département.

Des investissements pour 2021 seront portés sur l'amélioration de la voirie. Vous le voyez déjà au travers des travaux de la rue de Beauvais. Les rues de Sully et St-Michel devraient suivre en 2022. Un parking à l'Ouest de la gare, route des Trays, va voir le jour pour permettre un stationnement sûr et sécurisé aux nombreux usagers SNCF.

Coté environnement, une piste cyclable sera réalisée rue Denis Papin. L'Hotel de Ville, bâtiment très énergivore, fait l'objet d'une étude de rénovation énergétique cette année, pour enclencher sa réhabilitation en 2022.

Enfin, la dette communale atteint un niveau très raisonnable. Elle ne comporte plus aucun risque financier puisque 69 % de la dette est à taux fixe (plus d'emprunt toxique).

Des Fertésiens connaissent des difficultés depuis le début de la crise sanitaire. L'équipe municipale ne les oublie pas et l'activité de la MASS et des associations caritatives, comme le Secours catholique, est essentielle.

La santé des Fertésiens est aussi une priorité. Les efforts déployés par Mme le Maire auprès du Département ont permis de vacciner une soixantaine de personnes de la CCPS.

Nous vous rappelons que le respect des gestes barrières reste essentiel pour enrayer la propagation de ce virus qui, nous l'espérons, sera vaincu prochainement.

Et pour finir sur une note optimiste, nous souhaitons à notre édile un épanouissement total dans son futur rôle de Mère, tout en assumant pleinement celui de Maire.

Je suis à votre écoute, vous les Fertésiennes et Fertésiens responsables.
Cerf.laferte@gmail.com